

# BULLETIN d'inscription

- Pour les **entreprises de moins de 50 salariés**

À retourner au plus tard **trois semaines avant le début de la formation** à l'adresse suivante :  
Opcalia Aquitaine - Guide d'actions collectives Les bureaux de Bordeaux Lac I Bât 8 -  
4 allées de Chavailles 33525 BRUGES Cedex

Joindre un chèque de caution de 200 € par stagiaire à l'ordre de « OPCALIA Aquitaine »  
(restitué en fin de formation si le stagiaire a participé à toute la session).

## ENTREPRISE

Raison sociale : .....

Êtes-vous adhérent : .....

OUI, n°adhérent : .....  NON

Siret : .....

Code NAF : .....

Effectif : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Fax : .....

Mail : .....

Contact : .....

Fonction : .....

## INSCRIT LE/LA SALARIÉ(E)

Nom, Prénom	N° de Sécurité Sociale	Niveau d'études : CAP/BEP, Bac, Bac +2, Bac +3 et plus, Autre ?	CSP : ONQ, OQ, EMP, TAM, IC	DIF oui/ non

## AU(X) STAGE(S) DE FORMATION SUIVANT(S)

Intitulé	Période	Lieu

Le salarié a-t-il demandé à utiliser son DIF pour une ou plusieurs formations ?  Oui  Non

**Attention : toutes les rubriques doivent être renseignées pour valider votre bulletin d'inscription. N'oubliez pas de joindre un chèque de 200 € de caution à votre envoi.**

Pour plus d'informations : Murielle BERTRAND Tél. 05 56 69 85 08 - Fax : 05 56 69 85 23  
Mail : [murielle.bertrand@opcalia-aquitaine.com](mailto:murielle.bertrand@opcalia-aquitaine.com)

## CONVENTION d'adhésion simplifiée

Je soussigné(e)..... Fonction .....

Représentant de l'Entreprise .....

Déclare :

1. avoir pris connaissance du projet « Guide d'actions collectives » porté par Opcalia Aquitaine, cofinancé par le Conseil Régional, la DIRECCTE et le FSE et demande à y adhérer.
2. avoir été informé(e) par Opcalia Aquitaine de **la possibilité d'être soumis à un contrôle** par les différentes instances communautaires concernées ainsi que par les organes régionaux.
3. m'engager à **informer tous les salariés bénéficiaires** du guide d'actions collectives que les actions de formation bénéficient du concours du Conseil Régional, de la DIRECCTE et du FSE (si mon entreprise est éligible).
4. m'engager à inscrire **uniquement des personnes salariées** de l'entreprise aux stages de formation « guide d'actions collectives ».
5. m'engager à adresser directement à Opcalia Aquitaine (et non auprès de l'organisme de formation), et ce, afin de bénéficier du guide d'actions collectives :
  - un exemplaire de la présente convention lors de la première inscription,
  - le(s) bulletin(s) d'inscriptions (original signé et tamponné) **dans un délai minimum de trois semaines avant la formation**, et ce, avant chaque action de formation.
6. m'engager à **informer** Opcalia Aquitaine de toute absence du salarié inscrit **au minimum 48 heures avant** le début de la formation. A défaut mon chèque de caution sera encaissé par Opcalia Aquitaine.
7. être informé(e) qu'en cas d'absence de mon salarié à la formation (totale, partielle, abandon), **la totalité du coût de la formation sera directement facturé à l'entreprise** par le centre de formation, pour la durée non effectuée par le salarié. Ce coût ne peut pas être imputé au titre de la contribution de la Formation Professionnelle Continue, conformément à la réglementation.

Signature et cachet de l'entreprise

Pour Opcalia Aquitaine